

VALSAMACHI

DOCUMENTS

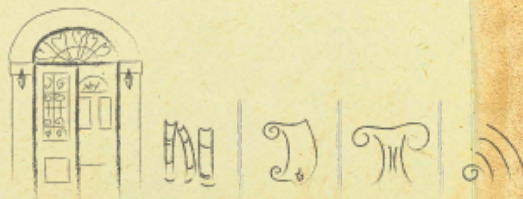


ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ

ΑΡΧΑΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΝΟΥΜΕΡΙΟ ΑΡΧΑΙΩΝ

al Chiarissimo Signore  
Il Signor Marco Renieri  
Governatore della Banca  
Nazionale della Grecia,  
In segno di alta stima  
e considerazione!

L'autore  
M. V.



ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΞΟΥΡΙΟΥ

**VALSAMACHI**

**DOCUMENTS**

**SUR LA RÉPUBLIQUE SEPTINSULAIRE**

**NOYAU DE L'AVENIR NATIONAL**

**DU ROYAUME DE LA GRÈCE**

~~~~~  
SECONDE EDITION.  
~~~~~

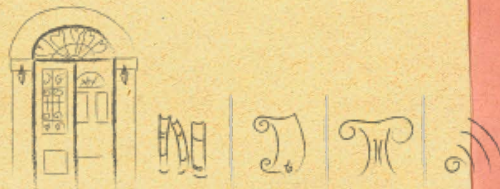
**CORFOU,**  
Imprimerie IONIA

*Frères Caos.*

—  
1869.

**ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ**

ΛΕΞΟΝΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΝΕΙΟ ΑΘΕΟΥΡΙΟΥ



# DIVERS DOCUMENTS

CONCERNANT

## LA REPUBLIQUE SEPTINSULAIRE

PREMIER ÉTAT OU NOYAU DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE,  
*Présentés aux Ministres Plénipotentiaires des Hautes  
Puissances Alliées, réunis au Congrès de Vienne.*

PAR

DÉMÉTRIUS FILS DE PIERRE COMTE VALSAMACHI (1).

L'an 1815.

N.o 1. Lettre adressée aux principaux Ministres des Hautes Puissances Alliées.

N.o 2. Note sur la République des Sept-Iles, présentée aux Ministres Plénipotentiaires des Hautes Puissances Alliées.

N.o 3. Réponses de LL Excellences les Ministres Plénipotentiaires des Hautes Puissances à M.r de Valsamachi.

N.o 4. Lettre adressée de Vienne au Sénat Ionien avec les documents relatifs par Démétrius P. Comte Valsamachi.

N.o 5. Lettre écrite de Paris par le célèbre Coray à M.r de Valsamachi sur le sujet des Iles Ioniennes.

N.o 6. Fondation de deux Sociétés à Vienne.

(1) L'auteur est actuellement honoré d'être membre de l'Académie des Beaux Arts, et de la Société Colombaire de Sciences et d'Antiquités, et Correspondant de celle des Géographes, toutes trois à Florence, Correspondant de la Société des Antiquaires d'Écosse en Édinburgh, Correspondant de la Société de la France, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Anglais de St. George, et de St. George.

ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΥ  
ΑΙΜΟΝΙΑ ΚΕΝΕΡΣΧΗ ΜΕΛΟΠΟΥΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΘΕΟΥΡΙΟΥ



# LETTRE

*Adressée aux principaux Ministres Plénipotentiaires  
des Hautes Puissances Alliées.*

MONSEIGNEUR,

Comme zélé partisan du bien être de ma nation, à laquelle mon père Pierre Valsamachi et mes frères ont consacré leur temps le plus précieux dans divers emplois publics, et comme un des nobles propriétaires de l'île de Céphalonie, ma patrie, je prends la liberté d'adresser à Votre Excellence la Note ci-jointe, relative à la République Septinsulaire, à fin qu'elle puisse être de quelque utilité lors de la discussion du sort des Sept-Iles. Le hasard m'ayant amené ici dans cette circonstance, je ne pourrais mieux employer mon temps que pour ma patrie.

Si votre Excellence désirait des éclaircissements plus étendus sur les Sept-Iles, elle me trouvera toujours prêt à la satisfaire en tout ce qui dépendra de mes faibles connaissances. Ce sera pour moi une grande faveur si Elle daigne m'accuser réception de la Note ci-incluse.

Je saisis cette occasion pour vous assurer de mes respectueux sentiments et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

*Monseigneur*

De Votre Excellence

DÉMÉTRIUS DE VALSAMACHI.

ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ

ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΘΕΟΥΡΙΟΥ  
Vienna, 3 Mai 1815.



# NOTE

## SUR LA RÉPUBLIQUE DES SEPT-ILES

*Présentée aux Ministres Plénipotentiaires des Hautes Puissances*

*Alliées.*

Tandis que le Congrès de Vienne réunit les plus grands Monarques et les plus grands politiques pour discuter les intérêts des Nations, et pour établir, d'une manière solide et permanente, l'existence de chaque peuple sur des bases qui resteront à jamais immuables dans la suite des siècles, parce qu'elles seront fondées sur le droit des gens, sur la balance des Nations et sur la justice même;

Tandis que ce Congrès rassemble les Députés et Représentans de tous les États, sans en excepter ceux des moindres pays et même des villes, pour que chacun puisse exposer les intérêts de sa propre patrie, et mettre en évidence tout ce qui pourrait échapper à l'œil pénétrant des Ministres éclairés à qui la balance de l'Europe est confiée;

Tandis, enfin, que par des raisons qui me sont tout-à-fait inconnues, il ne s'est présenté aucune députation septinsulaire pour exprimer, dans une occasion si importante, les vœux de ces peuples, et soutenir leurs droits: et voyant d'ailleurs que la sagesse des Ministres des grandes Puissances a déjà fixé le sort de la majeure partie des États; moi, soussigné, me trouvant dans cette ville, inspiré par le dévouement que chaque bon citoyen doit nourrir pour le bien-être et la prospérité de sa patrie, je ne puis rester dans l'innaction et le silence; mais, encouragé par la clémence des

Souverains coalisés et de leurs Représentans au Congrès, ainsi que par la justice et la pureté de mes observations; j'ose, pour ma décharge envers ma nation, exposer brièvement quelques notions nécessaires concernant les Sept-Iles, à fin qu'elles puissent servir, lors de la discussion de leur sort, et qu'elles fassent connaître les intérêts de ces peuples, ainsi que les sentiments qui les animent.

Pendant plusieurs siècles, la Nation Septinsulaire fut sous la domination de la République de Venise, qui, gouvernée par une aristocratie jalouse de ses États, non-seulement fomentait les discordes et les différends des nobles et de tous les habitans de ces régions, mais encore, désirant par sa politique l'ignorance de cette Nation, ne favorisait chez elle ni les arts, ni les sciences, ni la civilisation. La République de Venise s'étant écroulée, les Iles passèrent sous la domination des Français.

Par la suite, les troupes de la Russie et de la Turquie en prirent possession; et il est bon de remarquer qu'elles furent aidées par le zèle et la coopération des Septinsulaires mêmes, animés par la promesse de l'une et de l'autre Puissance, de créer chez-eux un état indépendant, comme le porte le manifeste de Patriarche de Constantinople, du 6 Septembre 1798, publié au nom des Puissances coalisées. En effet, les deux Hautes Puissances mirent leur promesse à exécution; les îles de Corfou, Céphalonie, Zante, Santa-Maura, Ithaque, Paxo et Cérigo, ainsi que les autres îles, grandes et petites, situées vis-à-vis des côtes de la Morée et de l'Albanie, furent constituées en République. Ces Puissances accordèrent aux insulaires de former le gouvernement qui leur paraîtrait le

plus convenable. Ils acceptèrent et ratifièrent, par des actes solennels, la constitution intérieure de cette République.

ΕΠΙΣΤΟΛΗ ΤΗΣ ΚΕΝΤΡΟΤΗΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΙΤΡΟΠΗΣ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΘΕΟΥΠΟΥ

Lorsque les Russes entrèrent dans les Sept-Iles, ils y furent accueillis avec les plus vifs transports de joie par les insulaires, qui les regardaient comme leurs libérateurs.

La Grande Bretagne reconnut également la dite République.

On sait qu'en vertu du Traité de Tilsit, la République Septinsulaire fut occupée par les Français.

Enfin, dans ces dernières années, la Grande-Bretagne, en s'emparant des Iles Ioniennes, a solennellement promis, par son manifeste, de leur rendre leur indépendance.

L'entrée des armées de S. M. Britannique dans les îles fut pour elles le moment de leur régénération. Le commerce, l'agriculture et les arts commencèrent à reflourir. Il n'y a pas un insulaire qui ne mette toute sa confiance dans la promesse de cette sage et grande Nation ; il n'y en a pas un qui n'attende le bonheur de sa médiation.

Il est d'ailleurs de la gloire et de l'honneur de cette Nation de coopérer à la félicité des Septinsulaires.

Mais pour faire prospérer la République Ionienne, il est nécessaire, et même indispensable :

I.o D'établir d'une manière permanente et invariable son existence politique, en lui accordant une forme de gouvernement indépendante ;

II.o De laisser à cette Nation la faculté de se créer une constitution, ou de réformer celle qui existe déjà, de manière qu'elle devienne le résultat des vœux de la partie la plus éclairée de la Nation, sans léser les droits des autres classes ;

III.o De lui procurer une garantie stable et puissante qui la protège, et assure la liberté de son commerce et de ses relations politiques ;

IV.o Que, comme la République doit s'accroître et prospé

rer sous la protection immédiate des Hautes Puissances coalisées, la Puissance à qui la garantie en sera confiée n'ait en aucune manière, ni sous aucun prétexte, le droit de s'immiscer dans le gouvernement de ces mêmes îles, sans l'assentiment unanime et l'autorisation des Puissances coalisées :

V.o Que les territoires de Prévésa, Parga, Vonizza et Butrintò, situés sur le continent et limitrophes à l'Albanie, ainsi que leurs dépendances, qui, dans les temps antérieurs, appartenaient au gouvernement Vénitien, soient remis à la République Ionienne, comme nécessaires à son commerce.

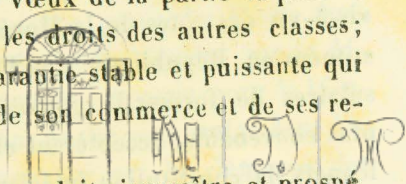
Telles sont les considérations qu'en bon Citoyen j'ai voulu exposer pour le bien-être et la prospérité des Sept-Iles. Tels sont mes vœux qui s'accordent ainsi, et non autrement, avec les intérêts, le repos et la félicité de tout bon insulaire.

Puisse la délibération des Hautes Puissances être conforme à ces ardentes prières ! Puisse la justice et les lumières des Ministres favoriser la bonne intention des Augustes Monarques ! Je l'espère, pour la félicité de ma Nation et pour la gloire du Congrès. Alors les descendants des héros de la Grèce béniront la main bienfaisante qui les a affranchis : alors l'Europe et le Monde civilisé tout entier admireront les magnanimes vertus de ces Monarques qui se seront montrés les protecteurs d'une Nation, qui a été le berceau de toutes les connaissances humaines (1).

Vienne, le 4 Mai 1815.

Signé : VALSAMACHI.

(1) Il est bien surprenant, que lorsque l'an 1800 la République des Sept-Iles fut officiellement reconnue par l'Angleterre, le célèbre William Pitt, homme d'état et profond politique, prévint d'un coup d'œil, en grand homme d'état qu'il était, doué d'un esprit pénétrant, prévint, dis-je,



R É P O N S E S

De LL. Excellences les Ministres Plénipotentiaires  
des Hautes Puissances Alliées au Comte Démétrius Valsamachi.

LETTRE de S. E. Lord STEWART, Ambassadeur de S. M. Britannique près de S. M. l'Empereur d'Autriche, et Ministre plénipotentiaire d'Angleterre au Congrès de Vienne.

A Vienne, ce 6 Mai 1815.

Le soussigné a l'honneur d'accuser la réception de la note que M. le Comte Démétrius Valsamachi a bien voulu lui adresser en date du 4 Mai.

Il a l'honneur, en même temps, d'assurer M. le Comte que les Plénipotentiaires de la Grande-Bretagne au Congrès de Vienne sont vivement intéressés dans le bonheur et au sort des Sept-Iles, et M. le Comte de Valsamachi pourrait être assuré que la Grande Bretagne fera tout ce qui dépendra d'elle pour assurer le repos et la félicité des Sept-Iles (1).

ce que serait un jour la République Septinsulaire, et y attacha une si haute importance, qu'il disait ordinairement que ces Iles seraient les sept étoiles ou brandons qui devaient illuminer l'Orient. Il les comparait aux tisons que l'on jette parmi les corps combustibles pour les faire allumer. En effet, ce petit état fut d'un heureux augure pour le reste de la Grèce, qui alors se trouvait sous le joug de la tyrannie.

Cependant, l'énergie de l'Hétérie, la guerre sacrée pour l'indépendance, les suffrages de la sympathie extérieure, la bataille de Navarin, le débarquement des troupes Françaises, l'arrivée de Capodistrias, tout enfin fut scellé par la Grâce pieuse que la Haute Providence accorda à la Grèce, en choisissant pour ses organes les augustes Souverains, qui ont institué, secouru, protégé et qui continuent à protéger encore le Règne de la Grèce.

(1) Cette Lettre de S. Ecc. Lord Stewart fournit une nouvelle et éclatante preuve, parmi le grand nombre de celles que les Septinsulaires ont déjà reçues, de la bonté de S. Altesse R. le Prince Régent, et du Gouvernement Anglais pour la République Ionienne.

Le soussigné saisit cette occasion pour témoigner à M. le Comte Démétrius Valsamachi l'assurance de sa considération.

Signé: STEWART.

L. t-gl.

LETTRE de S. E. Lord CLANCARTY, Ministre Plénipotentiaire d'Angleterre au Congrès de Vienne.

Lord Clancarty a l'honneur d'informer M. Comte Valsamachi, qu'il a reçu le Mémoire relatif aux Sept-Isles, et qu'il n'y a rien de nouveau à observer là dessus.

LETTRE de S. E. M. le Baron DE WESSENBERG, Ministre plénipotentiaire de la part de S. M. l'Empereur d'Autriche pour les Affaires du Congrès.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai eu l'honneur de recevoir le Mémoire que vous avez bien voulu m'adresser, en date du 4 du courant. Vous pouvez être persuadé que je ferai le meilleur usage des renseignements qui y sont contenus et je serai charmé de pouvoir m'entretenir avec vous des intérêts de votre pays.

Combien, en effet, sont flatteuses les expressions du vertueux Lord! et que de douces espérances elles font concevoir pour la félicité des Sept-Iles, si l'on considère qu'elles ont été prononcées par un homme qui, joint à un mérite des plus éminens, peut se vanter d'avoir pour frère le plus grand des ministres de l'Angleterre, et le plus célèbre diplomate de l'Europe, Lord Castlereagh.

ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΘΟΥΡΙΟΥ



Veuillez recevoir les assurances de ma considération très-distinguée.

*Hotel Palfy Joseph Platz,*

*ce 48 mai 1815.*

Signé: WESSENBURG.

A. M. le Comte DE VALSAMACHI.

*LETTRE de S. E. M. le Chevalier LABRADOR, Ministre plénipotentiaire du Roi d'Espagne au Congrès de Vienne, etc.*

MONSIEUR.

J'ai reçu la Note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en faveur de l'indépendance des Isles Ioniennes. Vous pouvez être persuadé que, si le Congrès venait à s'occuper de ce qui regarde ce pays, j'y prendrai tout l'intérêt que les souvenirs qu'il rappelle inspirent, et qu'il me sera fort agréable de pouvoir contribuer en quelque sorte à son bonheur.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de toute mon estime.

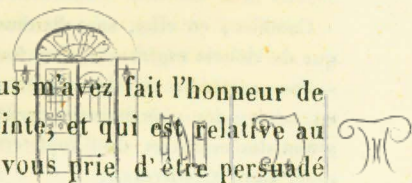
Signé: P. GOMEZ LABRADOR.

*Vienne, ce 6 Mai 1815.*

*LETTRE de S. A. le Prince DE TALLEYRAND, Ministre plénipotentiaire du Roi de France au Congrès de Vienne.*

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai reçu, avec la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la Note qui s'y trouve jointe, et qui est relative au sort futur des Isles Ioniennes. Je vous prie d'être persuadé



que je désire beaucoup de pouvoir contribuer à tout ce qui peut assurer le bonheur de ce pays.

Agrééz, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération distinguée.

*Vienne, le 8 Mai 1815.*

Signé: Le Prince DE TALLEYRAND.

A. M. le Comte DÉMÉTRIUS VALSAMACHI. (1)

(1) Il est à remarquer qu'un mois après la production de la Note susdite, 4 Mai, faite par Mr Valsamachi au Congrès de Vienne, les Plénipotentiaires se sont occupés du destin des Isles Ioniennes, come cela résulte de l'Extrait du Protocole des Conférences dans leur Séance tenue le 4 Juin au Congrès. Par suite de diverses propositions, le Comte de Nesselrode et le Prince Rasemofsky déclarèrent que l'Empereur de Russie, leur Auguste Souverain, était désireux de contenter les habitants des Isles Ioniennes. Ceux-ci, bien qu'il ne leur fût pas accordé l'autorité d'envoyer une Députation formelle pour exprimer leurs vœux, avaient cependant fait connaître en particulier leurs désirs, indiquant la Note du 4 Mai, de Mr Valsamachi qui était sur la Table. C'est pourquoi, ils proposèrent l'ajournement du sujet, ce qui fut adopté, jusqu'à l'époque où tous les Plénipotentiaires se seraient de nouveau réunis dans le Quartier Général, tandis qu'ils se disposaient de laisser Vienne par suite de l'évasion de Napoléon de l'Ille d'Elbe.

En Effet c'est ce qui a eu lieu; car, après la bataille de Waterloo, et l'entrée triomphale des Alliés dans la Capitale de France, les Conférences des Plénipotentiaires, qui avaient été suspendues à Vienne, furent reprises à Paris, où se trouvant M. de Valsamachi pour solliciter une décision en propos de son objet, il a pu connaître confidentiellement de leurs Excellences, le Lord Castlereagh et le Comte Capodistrias, que le futur destin des Isles Ioniennes avait été fixé en principe irrévocablement, c'est-à-dire, de les confier à l'exclusive Protection Britannique, et qu'on s'occupait seulement à en régler les détails. On les voit dans le traité de Paris de 3 Novembre 1815.

ΙΑΚΩΒΑΤΕΛΙΟΣ  
ΔΗΜΟΦΙΛΗΣ ΠΡΩΤΟΪΒΑΝΟΥΚΗΣ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΙΘΟΥΣΙΟΥ  
Vendredi 1815.

LETTRE adressée de Vienne au Sénat Ionien avec les documents relatifs, par Démétrius P. Comte Valsamachi. (1)

EXCELLENTISSIME SÉNAT.

Le vif désir que j'ai d'être utile à ma patrie, et l'intérêt que je mets à voir prospérer la République Septinsulaire dont, par la Grace de Dieu, le principal soin vous est confié, m'ont engagé à présenter à leurs Excellences les Ministres Plénipotentiaires des Hautes Puissances au Congrès de cette ville, quelques observations sur notre République.

M'étant trouvé ici à Vienne, dans une occasion si brillante et si importante pour le destin de l'Europe, et ayant eu d'ailleurs le bonheur de connaître personnellement LL. EE. les Ministres du Congrès, j'ai cru qu'il était de mon devoir

(1) Cette lettre avait été écrite en Italien, ainsi qu'elle existe dans les Archives du Sénat Ionien, dont fut tiré dernièrement copie officielle.

Après la réception de la même note par le Sénat Ionien à Corfou, les Sénateurs étaient d'opinion, comme le Chev. Marino Métaxà Anzolacato le Sénateur avait écrit le 22 Octobre 1815, d'adresser une lettre flatteuse au jeune patriote qui sut montrer tant de zèle, en soutenant une cause si honorable. Mr de Gazzaiti assurait alors par sa lettre du 3 Novembre 1815, d'avoir reçu les documents relatifs. et que dans sa qualité de Secrétaire du Sénat, il aurait agi par génie et par devoir, et qu'il aurait envoyé avec la première occasion la lettre convenable. Cependant cette lettre n'a pas encore été trouvée dans les Archives du Sénat. Mais, quoi qu'il en soit, Mr Valsamachi fit tout ce qu'il a pu comme particulier pour le bien de sa patrie, ainsi que ses concitoyens ont bien voulu le reconnaître par suite de sa note imprimée. Et les habitants de Parga, quoique désappointés de n'être pas unis aux Iles Ionniennes, exprimèrent eux-mêmes leur reconnaissance au moyen de leurs primats, de toute ce qu' Mr Valsamachi avait taché d'obtenir pour Parga et les autres forteresses.

de profiter d'une si belle occasion à faire des démarches et à occuper mon temps à l'avantage de ma patrie.

Si le voisinage et les circonstances me l'avaient permis, je n'aurais pas hésité un instant à demander à mon Gouvernement sa permission et son agrément; mais la difficulté des communications rendit mon plan inutile. J'espère toutefois que ma note même me servira d'excuse, et je crois remplir le plus sacré de mes devoirs, en soumettant à l'Excellentissime Sénat la copie de la Note que j'ai présentée. Je lui transmets pareillement les copies des réponses que LL. EE. les Ministres ont eu la bonté de m'écrire. Les originaux existent auprès de moi, et je me ferai un devoir, si l'Excellentissime Sénat daigne l'agréer, de la déposer dans les Archives de la Nation.

Si je n'ai pas eu de lettre du Ministre Plénipotentiaire de la Russie, c'est par la seule raison que j'ai cru inutile de lui présenter ma Note, attendu que je n'ignorais pas tout le zèle et tout l'empressement qu'avait employé notre cher Comte Capodistrias, Ministre de S. M. l'Empereur de toutes les Russies en faveur des Sept-Iles, et duquel je reçus les assurances les plus flatteuses après la lecture que je lui fis de ma note en particulier. Disons-le, comme un tribut, qu'on ne saurait refuser à la vérité, S. E. notre digne Septinsulaire, zélé pour tout ce qui peut faire le bien de notre République, a fait et fait tout ce qui lui est possible en sa qualité de Ministre de Russie pour notre félicité.

Je m'estimerai très-fortuné si je peux avoir accompli en partie vos intentions, Très Excellents Sénateurs, dont le mérite et les vertus, ainsi que les rayons solaires, se répandent sur nous tous, et si votre indulgence s'étend jusqu'à

ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟΝ ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΥ

agrée cette faible marque de mon patriotisme. Certainement, je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où dans votre illustre Séance, on daignera approuver mes opérations. Puissent mes vœux être exaucés, et puisse la bonté de l'Excellentissime et suprême Pouvoir de ma patrie m'accorder la permission d'offrir toute ma personne au service de mon Gouvernement et de pouvoir avec la plus haute estime et la plus parfaite considération me déclarer

De Vous

Excellentissimes Sénateurs  
et de ma Patrie

Le très-humble, très-obéissant  
et très-fidel sujet

(Signé) DÉMÉTRIUS DE VALSAMACHI.

A l'Excellentissime Sénat  
des Iles Ioniennes.

Vienne, le 3 Juin 1815  
à Corfou.

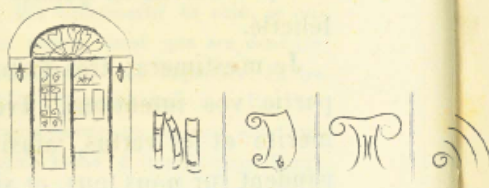
*ΕΠΙΣΤΟΛΗ, ἢ ὁ διάσημος Κοραῆς ἔγραψεν ἐκ Παρισίων πρὸς τὸν Κόμητα Δημήτριον Βαλσαμάκη καθ' ἣν περιπτώσει οὗτος τῷ ἀπέστειλε πρὸς γινῶσιν αὐτοῦ, ἀπόγραφα τοῦ τε ὑπομνήματος καὶ τῶν ἀπαντήσεων τῶν Ὑπουργῶν τῶν Συμμάχων Δυνάμεων περὶ τῆς Ἑπτανήσου καὶ τοῦ λοιποῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους.*

Τὸν Κόμητα Βαλσαμάκη ἀσπάζομαι.

Τὸν εὐχαριστῶ διὰ τὰ σταλέντα, τὰ ὅποια ἐδῶ κλεισμένα ἐπιστρέφω πρὸς τὴν τιμιότητά του. Ἐπαίνου πολλοῦ ἄξιος εἶναι ὁ Βαλσαμάκης ὄχι μόνον ὅτι ἐπλήρωσε τὸ πρὸς τὴν πατρίδα του χρέος, ἀλλ' ὅτι δίδει καὶ καλὸν παράδειγμα εἰς τοὺς ὅσοι ἀκόμη δὲν τὸ ἐπλήρωσαν. Αἱ πολλαὶ μου ἀσχολίαι καὶ τῆς ἀρθρίτιδος οἱ βασανισμοὶ μ' ἐμπόδισαν ἕως τώρα νὰ ὑπάγω πρὸς αὐτόν· τὸ ὁποῖον θέλω μετὰ χαρᾶς πράξειν, ὅταν δυνηθῶ. Τὸν εὐχομαι ὑγίαν καὶ τῶν καλῶν του σκοπῶν κατόρθωσιν.

Εἰς τὰς προσταγὰς του  
Κοραῆς.

7 Ὀκτωβρίου 1815.



ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΞΟΥΡΙΟΥ

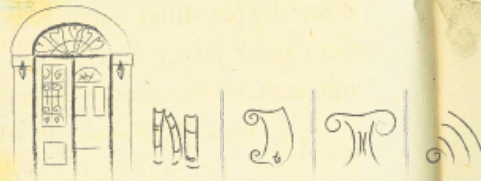
*LETTRE que le célèbre Coray écrivit de Paris à M.r de Valsamachi dans l'occasion que celui-ci lui envoya, pour son information, copies de sa Note et des réponses des Ministres des Hautes Puissances Alliés relativement aux Iles Ioniennes et le reste de la Nation Grecque.*

J'embrasse le Comte Valsamachi.

Je le remercie pour les documents qu'il m'a envoyés et que je lui renvoie ci-inclus. Valsamachi est certainement digne de beaucoup de louange, non seulement parce qu'il s'est acquitté de son devoir envers sa patrie, mais parce qu'il donne aussi le bon exemple à tous ceux qui ne l'ont pas encore rempli. Le grand nombre de mes occupations et les tourments de ma goutte m'ont empêché jusqu'à présent d'aller chez-lui, ce que je ferai avec plaisir quand il me sera possible. Je lui souhaite bonne santé et l'accomplissement de ses bonnes intentions.

Tout à ses Ordres  
CORAY.

7 Octobre 1815.



FONDATION  
DE DEUX SOCIÉTÉS A VIENNE  
DANS L'ANNÉE 1815.

Pendant le Congrès de Vienne, époque si célèbre par la réunion de tant de têtes couronnées et des plus grands diplomates et notabilités de l'Europe, deux Sociétés ont été alors établies. La première fut fondée sous les auspices de Monseigneur le Métropolitain Ignace si bien connu par ses efforts pour la délivrance de la Grèce. Ce fut lui qui ouvrit une souscription dont les produits annuels, selon les statuts de la Société, alors publiés, étaient destinés à encourager les amis des Muses à Athènes, dont l'objet était de faire progresser les lumières et la civilisation, et de secourir le Gymnase du Mont Pélion en Thessalie (S.t Oros,) où Chiron donnait, dit-on, des leçons à Achille, et à la fondation duquel l'Archimandrite Anthimos Gazis a un si grand mérite; institutions toutes deux pour lesquelles, on a bien dit, qu'elles sont nées dans la terre Grecque, féconde en prodiges et pleine de grands souvenirs.

Son Eminence par sa Circulaire appelait la sympathie des personnes illuminées et bienfaisantes de l'Europe, et tous ceux qui portaient le nom de grecs, pour s'acquitter d'un devoir filial envers leur patrie, ainsi que les étrangers pour payer leur tribut pour toutes les connaissances que la Grèce leur a transmises dans les arts et dans les sciences. La Société donnait aux Contribuents ou *Energieles* en signe de leur aggrégation, un anneau d'or, que l'on portait au doigt. Son Eminence Ignace et S.

Excellence le Comte Capodistrias étaient ceux qui ordinairement le distribuèrent, et ce fut ce dernier qui le mit à mon doigt (1). Cet anneau porte en relief d'un côté le Hibou, oiseau si cher à Minerve, avec l'inscription *Φιλομύσων* aux amis des muses; et de l'autre le Centaure Chiron avec son casque, qui dans la main droite tient un flèche, et de la gauche porte sur le dos Achille enfant, avec l'inscription *Μουσάρτων* Chefs des Muses.

Pour mieux connaître le but de cette Société, il suffit de lire la lettre intitulée *Jean fils d'Antoine Comte de Capodistria* à M.r Alexandre Basile le Directeur des Contribuents (2). Voici copie de la première liste des souscripteurs qui circulait à Vienne.

*Nomi dei Contribuenti o Evergeti.*

	All' anno zecchini di Olanda.
Monsignore Metropolita Ignazio . . . . .	40
il Conte di Capodistria . . . . .	25

(1) Je dois ici encore exprimer ma reconnaissance des témoignages d'amitié du Comte Capodistrias. Lorsque S. Majesté Alexandre I. er Empereur de Russie daigna m'écrire de Vienne de sa propre signature, pour me communiquer la transmission d'une bague, le Comte Capodistrias en m'envoyant la lettre de l'Empereur et un étui avec une bague de prix, sub. N.º 1080 continuait à dire, par sa lettre du 12|24 Mars, qu'une telle marque de haute bienveillance de son Souverain lui était intimement agréable, et que dorénavant je devais dédier tout moi-même à la terre classique qui nous a vu naître, et lui être utile d'une manière entièrement nationale.

(2) Cette société fut alors considérée comme une Hétérie mystérieuse ayant un objet politique, quoiqu'elle ne parût point telle; et cette opinion fut affirmée depuis par le fait que le Comte Capodistrias, alors Président, vu les extrêmes besoins de la Grèce, demanda aux contribuents le secours qu'ils avaient offert par leur souscription.

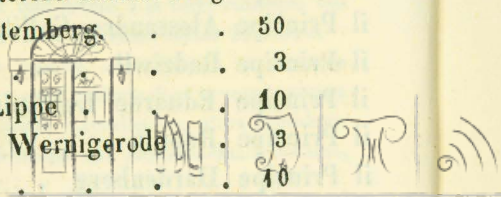
All' anno zecchini  
di Olanda.

Alessandro Ipsilanti . . . . .	25
Alessandro Struzza . . . . .	10
Rossandro Struzza . . . . .	5
Elena Struzza. . . . .	3
Manouck Bey Myrza . . . . .	20
il Conte Bulgari . . . . .	10
Caterina Balsch. . . . .	5
Zenobio Popp . . . . .	20
Demetrio Mostra . . . . .	5
Cristoforo Andre . . . . .	5
Giorgio Stavro. . . . .	5
Costantino Mostra . . . . .	5
Zay Geramy . . . . .	5
Duramany . . . . .	5
Foresti . . . . .	40
il Conte Demetrio Valsamachi . . . . .	6
S. M. il Re di Baviera . . . . .	50
S. A. il Principe Reale di Baviera . . . . .	60
S. A. il Principe Guglielmo di Prussia . . . . .	20
S. A. il Principe Eugenio . . . . .	25
il Principe Czartorinsky . . . . .	25
il Principe Gagarin . . . . .	20
il Principe Gagarin (Sergio) . . . . .	20
il Principe Lubomirsky . . . . .	42
il Principe Alessandro Gallitzin . . . . .	25
il Principe Radziwil . . . . .	42
il Principe Eduardo Lubomirsky . . . . .	6
il Principe Repnin . . . . .	10
il Principe Hardenberg . . . . .	45

ΙΑΚΩΒΑΤΕΛΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΠΕΘΝΙΟΥ

All' anno zecchini  
di Olanda.

il Principe Pietro Wolconsky . . . . .	40
il Barone di Humbold . . . . .	10
il Barone di Stein . . . . .	10
il Conte Guglielmo de Hochberg . . . . .	5
il Generale Canikoff . . . . .	6
il Sig. Lanquinoff . . . . .	8
Teodoro Nedoba . . . . .	5
Maria Schitcherina . . . . .	3
il Cav. Guglielmo Wynne . . . . .	20
il Sig. Smith . . . . .	6
Valentino Onufrio . . . . .	5
il Duca Nicola di Serra Capriola . . . . .	9
il Generale Pozzo di Borgo . . . . .	5
il Conte Giuseppe Pininsky . . . . .	5
Callassanzio Szaniarsky . . . . .	5
M. Guglielmo Wynne. . . . .	5
il Principe Gagarin. . . . .	40
S. M. l'Imperatore di Russia . . . . .	200
S. M. l'Imperatrice di Russia. . . . .	400
S. A. I. la Gran Duchessa Maria di Weimar .	50
S. A. I. ha dato inoltre 50 zecchini pagati per una volta tanto onde sovvenire alle spese dello Stabilimento.	
S. A. I. la Grande Duchessa Caterina Oldembourg	50
S. A. il Principe Reale di Wurtemberg. . . . .	50
W. Xunthausen. . . . .	3
il Principe di Schaumburg Lippe . . . . .	10
il Conte Enrico di Stolberg Wernigerode . . . . .	3
il Conte di Münster. . . . .	40



All' anno zecchini  
di Olanda.

il Duca di Sassonia Coburg . . . . .	20
il S. di Baben. . . . .	3
il S. di Lasberg. . . . .	3
Alessandro di Peterson . . . . .	3
Ignazio Barone di Wesseberg, vicario Gene- rale del Vescovato di Costanza . . . . .	3
Augusto Principe di Prussia . . . . .	20
il Conte Nicola d' Esterhazy . . . . .	40
La Principessa Teresa Jablonowsky. . . . .	6
La Contessa Wirbna . . . . .	6
La Contessa Zichy Serrari . . . . .	6
il Sig. di Schamatow . . . . .	4
La Harpe . . . . .	5
il Baron Curdena . . . . .	5
il Sig. Bartholdy . . . . .	5
il Sig. J. de Dematrovich . . . . .	5
il Sig. S. Mazorowich . . . . .	5

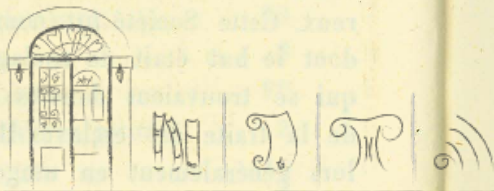
La seconde Société, établie aussi à Vienne, fut fondée par le célèbre *Vice Amiral* Sir Sidney Smith, un de ceux qui honorent la marine Britannique, et si renommé par ses glorieux exploits à St Jean d' Acre. Il était aussi admiré des amis de l'humanité pour ses sentimens généreux. Cette Société fut nommée par lui *Société d'Afrique*, dont le but était de soulager et d'affranchir les esclaves dans la Barbarie, ainsi que l'abolition de la traite des esclaves Blancs et Noirs, qui étaient alors généralement en usage au Nord de l'Afrique. Il a

été, comme on sait, aidé par M.r Wilberforce, qui ayant décrit plus d' une fois les grandes souffrances de ces malheureux arrachés du sein de leurs familles, implora au nom de la religion et de l'humanité l'abolition de cette barbare coutume, qu'en partie il a pu obtenir du Parlement Anglais (1). Voici copie de la première liste, qui circulait à Vienne.

(1) Voir observations générales de ce projet imprimé à Vienne le 30 Mai 1815, et le Mémoire et correspondance du Vice-Amiral Sir Sidney Smith de Londres, Paris, Turin, Vienne, Tripoli, Alger, Tunis, Gènes imprimé dans les années 1814, 1815.

Sir Sidney Smith, Président de la Société, au moment de son départ de Vienne, par sa lettre du 28 Mars 1815 pria Mr. de Valsamachi de faire imprimer les listes des souscripteurs, de les signer et de vouloir bien les envoyer aux Banquiers, frères Gaulis à Genève, Mr. Scyte à Malte, Mr. Spyridion Foresti, Consul Britannique dans les Iles Ioniennes, et de se mettre en correspondance avec eux et avec l'amiral lui-même pour des nouvelles instructions à propos, et qu'il serait remboursé des dépenses qu'il allait rencontrer.

Epoca delle Sottoscrizioni	Nomi dei Contribuenti.	Qualità di Moneta.	Somma.
Li 28 Dicembre 1814	Il Vice Ammiraglio Cavaliere Sidney Smith, per se, per Sua Altezza Reale il Duca di Gloucester, per il Sig. Wilberforce, e per tutti li suoi Coleghi governatori dell' istituzione africana in Londra in virtù della loro contribuzione annua. . . . .	Lire Sterline	200
li 28 Dicembre	Il Sig.r Maurogeny incaricato d'affari della Sublime Porta Ottomana presso la Corte Imperiale e Reale d'Austria . . . .	Ducati d'oro	40
li 29 Dicembre	Il Principe Wrede. . . .	» »	25
li 4 Gennajo 1815	Il Conte Sedchenig . . .	Fior. d'Aug.	100
li 2]14 Gennajo	Dalla parte di Sua Maestà l' Imperatore di tutte le Russie . . . . .	Ducati d'oro	1000
li 28 Gennajo	Il Principe Reale di Vürtemberg . . . . .	» »	200
» »	Dalla parte di Sua Maestà l' Imperatore d'Austria, e delle loro A. S. e R. Principi di Sua Famiglia . . .	» »	1000
» »	Dalla parte di Sua Maestà il Re di Danimarca, e di Sua Altezza il Principe di Holstein Beck . . . . .	» »	400



ΤΑΚΩΒΑΤΕΙΟΥ  
ΑΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΑΘΕΩΤΡΟΥ

Epoca delle Sot- toscrizioni	Nomi dei Contribuenti.	Qualità di Moneta.	Somma.
li 28 Gen najo	Dalla parte di Sua Maestà il Re di Prussia, e di Sua Altezza Reale il Principe Guglielmo di Prussia . .	Fiorini WW.	8000
» »	Dalla parte di Sua Maestà il Re di Baviera, e di Sua Altezza il Principe Carlo di Baviera . . . . .	« »	8000
» »	Dalla parte di Sua Altezza il Principe Eugenio . .	Ducati d'oro	100
» »	Il Gran Duca di Sax-Wei- mar . . . . .	» »	25
» »	Il Principe di Talleyrand .	» »	25
li 8]20 Aprile	Il Conte Demetrio Valsa- machi. . . . .	» »	10

Per Ordine di Sua Eccellenza Sir Sidney Smith, Commendatore e Gran Croce del Reale Ordine militare di Svezia della Spada, Commendatore e Gran Croce del Reale Ordine Siciliano di San Ferdinando, e di quello del Merito, Vice-Ammiraglio della Flotta di Sua Maestà Britannica, e Presidente della Riunione Caritatevole.

(Segnato) D. VALSAMACHI.

Vienna 30 Maggio 1815.



ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΘΟΥΡΙΟΥ

ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΥ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΘΟΥΡΙΟΥ

ΣΥΛΛΟΓΗ Π. ΠΑΤΡΙΚΙΟΥ  
52.47.0009



ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΘΟΥΡΙΟΥ



**ΙΑΚΩΒΑΤΕΙΟΣ**  
ΔΗΜΟΣΙΑ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ  
ΜΟΥΣΕΙΟ ΛΗΘΟΥΡΙΟΥ



YAKUBATELİOZ  
KÜTÜPHANE VE ARŞİVLER GENEL MÜDÜRLÜĞÜ  
NİSİPİSİ MÜHÜRÜ